

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,187 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis administratif

7417652001 - AA

Commune de CABOURG

Projet de modification n°1  
du Site Patrimonial  
Remarquable

### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté municipal n° 25/682, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 1 du SPR, dans le but de préciser des dispositions du règlement écrit et graphique, d'actualiser les dispositions réglementaires en termes de préservation de l'environnement et d'intégrer une charte des commerçants afin d'assurer une cohérence esthétique des enseignes.

Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs du 25 août 2025 à 9 h 00 jusqu'au 26 septembre 2025 à 18 h 00.

Des informations peuvent être demandées au responsable du projet Mme Jeanne MIETTE, responsable du Pôle Urbanisme et des Grands Projets de la Ville de Cabourg (02 31 28 88 88).

Ont été désignés par le tribunal administratif de Caen : M. Alain BOUGRAT en qualité de commissaire enquêteur et Mme Véronique MATHIEU, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, en version papier, à l'accueil de la mairie, place Bruno Coquatrix aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir, du lundi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mercredi de 9 h 00 à

12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Le dossier sera également consultable sur le site de la commune [www.cabourg.fr](http://www.cabourg.fr), ainsi que sur la <https://www.registre-dematerialise.fr/6538>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, soit :

- sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'accueil de la mairie Place Bruno Coquatrix,
- par courrier électronique sur la plateforme :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6538>

- par courrier postal adressé au commissaire enquêteur, place Bruno Coquatrix, 14390 Cabourg.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences tenues en mairie, les :

- le lundi 25 août 2025, de 9 h 00 à 11 h 00,

- le mercredi 27 août 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,

- le vendredi 29 août 2025, de 16 h 00 à 18 h 00,

- le mercredi 10 septembre 2025, de 9 h 00 à 11 h 00,

- le vendredi 26 septembre 2025, de 15 h 00 à 18 h 00.

Après l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du SPR, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

## Vie des sociétés

7417613201 - VS



**SELAS COQUELIN  
& ASSOCIÉS**

Notaires et Avocats  
15, rue Léon-Lecornu  
14000 CAEN

SENTEURS D'AUTREFOIS

SARL au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 1, place du Six Juin  
14117 ARROMANCHES-LES-BAINS  
RCS Caen 399 721 638

### AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant un procès-verbal en date du 28 juillet 2025, les associés ont décidé :

- d'étendre l'objet social à la vente en ligne et de modifier le libellé de l'objet social qui est désormais le suivant : la fabrication de produits savonniers, produits pour le corps, et bougies ; le négoce de ces différentes fabrications, la création et l'exploitation d'un fonds de commerce d'achat et de vente de produits savonniers, produits pour le corps, bougies, souvenirs, cadeaux, cartes postales, boissons à emporter, linges de maison, la vente par internet de ces mêmes produits ; l'achat ou la création et l'exploitation de tous autres fonds de même nature ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation sous toutes ses formes et par tous moyens de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, à l'une ou l'autre des activités sus-énoncées ; la création, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant les acti-

tivités sus-énoncées ; et en général, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

- De transformer à compter du même jour la société en Société par actions simplifiée, sans que cela n'entraîne la création d'un être moral nouveau.

- De nommer en qualité de président la société OCEANIS 12, dont le siège social est à Ver-sur-Mer (14114), 22, route d'Asnelles, immatriculée au RCS de Caen sous le n° 841 988 587.

- De nommer en qualité de directeur général M. Thierry PICHON, demeurant à Ver-sur-Mer (14114), 22, route d'Asnelles.

Les fonctions de gérant de M. Thierry PICHON ont pris fin le 28 juillet 2025, date de la transformation de la société en SAS. La durée et le siège restent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros. Il est désormais divisé en 500 actions de 15,24 euros.

Les mentions complémentaires à publier en raison de la transformation de la société en SAS sont les suivantes :

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.

Agrément : les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Par exception, les actions sont librement cessibles entre associés.

Mention sera faite au RCS de Caen.

7417610001 - VS



**SARL HAUT DE GAMME  
SERVICE NORMANDY**

SARL au capital de 3 920 euros  
Pont de Craham  
CAHAGNES (14240)  
R.C.S. : Caen 442 186 490

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décisions de l'associée unique en date du 23 juillet 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, Dorine LEMONNIER, demeurant à Bordes (33000) 15, rue Michel-Montaigne, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à Cahagnes (14240), pont de Craham. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés à cette adresse.

Mention sera faite au R.C.S. de Caen.

Pour avis  
Le Liquidateur.

7417761701 - VS

**SAS P.V.D.M. CONSEILS**

En liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social :

2200, route de Tourville  
La Cour Roussel, D 58  
14130 COUDRAY-RABUT  
RCS Lisieux 828 503 474

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. VAN DER MADE Philippe, demeurant 2200, route de Tourville, la Cour Roussel, D 58, 14130 Coudray-Rabut de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juillet 2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce Lisieux.

**ANNONCES  
LEGALES  
par téléphone  
02 99 26 42 00**



La centrale des marchés  
Par MEDIALEX

# Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille  
sur les appels d'offres des marchés publics.

[lacentraledesmarches.com](http://lacentraledesmarches.com)

